

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQET TENUE LE LUNDI 27 OCTOBRE 2025 À 19 h À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQET**

SONT PRÉSENTS : Le maire Bernard Thériault et les membres : Jean-Claude Doiron, Jacques Boucher, Pierre Boudreau, Louise Blanchard, Marie-Soleil Landry, Terry Ing, Florence Albert et Nicole Hébert

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Dix-huit (18) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, greffière, Pierre Doiron, directeur de l'administration et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2025-266

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2025-267

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2025-268

Étude des objections écrites reçues concernant le nouveau plan municipal et le nouvel arrêté de zonage de Caraquet

Le directeur général fait la lecture de l'analyse des objections écrites reçues concernant le nouveau plan municipal et le nouvel arrêté de zonage de Caraquet.

La conseillère Louise Blanchard suggère que la hauteur des clôtures en façade soit diminuée.

Elle souhaite également que certaines sections entre le cimetière et le Dixie Lee soient conservées résidentielles et patrimoniales.

En lien avec la construction de logements, Monsieur Jacques Dugas recommande au conseil municipal d'accepter le nouveau plan municipal et le nouvel arrêté de zonage tel quel.

Madame Doris Pinet félicite le conseil municipal pour les nombreux logements, mais elle propose de réfléchir à l'aménagement de l'espace pour les vélos et les poussettes, entre autres, de même pour les poubelles.

Monsieur Yvon Cormier félicite le conseil municipal et appuie la demande de la conseillère Louise Blanchard quant à la sauvegarde d'un secteur résidentiel et patrimonial dans le centre-ville.

2025-269

Annulation de la résolution
2025-184 intitulée
« Renouvellement –
Financement intérimaire –
Fonds administration
générale (Centre régional des
générations) – 11 000 000 \$

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu d'annuler la résolution 2025-184 intitulée « Renouvellement – Financement intérimaire – Fonds administration générale (Centre régional des générations) – 11 000 000 \$ ». Adoptée

2025-270

Demande d'autorisation
d'emprunt – Fonds
d'administration générale
(Centre Uni) – 4 000 000 \$

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Florence Albert;

ATTENDU QUE la construction du Centre Uni tire à sa fin et que le projet va passer de sa phase de construction à sa phase d'exploitation initiale ;

ATTENDU QUE la municipalité disposait d'un financement intérimaire de construction autorisé d'un montant de 11 000 000 \$ et que ce financement prend fin avec la livraison du bâtiment ;

ATTENDU QUE des problèmes de conception de structure ont été découverts en cours de construction et que des travaux ont été nécessaires pour limiter les coûts additionnels, entraînant un dépassement des estimations des coûts prévus de près de 4 000 000 \$,

ATTENDU QUE pour maintenir la bonne administration des finances municipales en attendant le remboursement par les responsables des problèmes de conception, la Ville doit pouvoir compter sur des fonds additionnels intérimaires ;

IL EST RÉSOLU de faire une demande d'autorisation d'emprunt à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités pour une période de trente (30) ans :

Fonds de fonctionnement - Administration générale :
RÉCRÉATIF **4 000 000 \$**

Adoptée

2025-271

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2025-272

Suivi des dossiers

Asphaltage du boulevard : La conseillère Louise Blanchard demande le coût de l'asphaltage et la date de fin. Le maire répond que ces travaux n'engendrent aucun coût pour la Ville. S'agissant d'une route provinciale, ceux-ci relèvent de la responsabilité du gouvernement au coût de 2.3 M\$. Le directeur général estime que l'asphaltage sera achevé d'ici deux semaines.

2025-273

Présentation et intervention
du public

Monsieur Kevin J. Haché demande si l'asphaltage du boulevard inclura un réaménagement avec l'ajout de terre-pleins, de plantation d'arbres ou la suppression de la voie centrale. Le maire répond que non.

Monsieur Haché trouve que la nouvelle affiche est belle, mais il ne s'y reconnaît pas, manquant de couleurs acadiennes. Il demande à connaître la réflexion derrière le concept. Le maire lui explique le processus, mais il croit également que « Capitale de l'Acadie » et un drapeau acadien pourraient y être ajoutés.

2025-274

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 20 h 08.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE